AVIS TRÈS-IMPORTANT

Le propriétaire de la seule véritable **Eau dentifrice de Botot** prévient le public qu'il existe dans le commerce des imitations de ses produits qui sont offertes comme provenant de sa fabrication, notamment des eaux dentifrices livrées sous le titre trompeur de **Eau DITE de Botot**, qui sont pour la plupart nuisibles ou sans aucune vertu et généralement fabriquées **en moins de 24 heures.**

La **seule véritable Eau de Botot**, plus que centenaire, est le seul dentifrice approuvé par l'Académie de médecine de Paris, la Faculté lui a donné également son approbation ; ces hauts témoignages dont elle est honorée sont dus à ses qualités essentiellement hygiéniques ; car, indépendamment de son rare parfum, il entre dans sa composition **onze plantes médicinales** macérées pendant **plus d'une année** dans un alcool de premier choix spécialement distillé pour sa fabrication.

La **Poudre dentifrice de Botot** est composée des mêmes plantes médicinales ; sa base principale est le quinquina rouge de provenance directe, choisi et pulvérisé avec le plus grand soin ; aussi cette poudre, alliée avec l'Eau dentifrice de Botot, forme-t-elle, pour les soins de la bouche, la plus précieuse et la plus **saine** des préparations.

Ces deux dentifrices réunis sont d'une efficacité réelle : ils donnent aux gencives une force telle que la conservation et la blancheur des dents sont assurées jusqu'à l'âge le plus avancé, et, par ce fait, contribuent puissamment aux bonnes fonctions de l'estomac.

Paris. — Typ. Tolmer et Cie, rue du Four-Saint-Germain, 43.

SEULE VÉRITABLE

EAU DE BOTOT

Unique Dentifrice approuvé

PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Lire les rapports de l'Académie et de la Faculté de Médecine de Paris à la fin de ce prospectus

---

ENTREPOT GÉNÉRAL : 229, RUE SAINT-HONORÉ

(près la rue Castiglione)

DÉPOT : 18, BOULEVARD DES ITALIENS

Cette **EAU**, inventée en 1755 par **M. J. BOTOT** et si avantageusement connue par les beaux résultats qu'elle a produits, offre une finesse et une suavité de parfum qui seules la font rechercher ; mais ce n'est là cependant qu'une qualité secondaire de sa belle fabrication. Les bienfaits que, depuis plus d'un siècle, elle rend à l'humanité sont dus à une macération *très-prolongée* de onze plantes médicinales, dont elle est composée ; c'est à cette préparation spéciale qu'elle doit sa haute réputation.

L'EAU DE BOTOT a l'avantage de se conserver indéfiniment sans s'altérer ; elle a la vertu de fortifier les gencives et d'en aviver la coloration, de raffermir les dents, de les entretenir blanches et saines jusqu'à l'âge le plus avancé, d'en arrêter les douleurs et prévenir la carie ; elle a aussi la propriété de rendre la bouche fraîche et de donner à l'haleine l'odeur la plus agréable.

Elle est un préservatif contre les angines et les maux de gorge, dont sont très-rarement atteintes les personnes qui en font un usage habituel.

Elle est employée avec succès pour les soins de la bouche des jeunes enfants, dont elle facilite et active la dentition.

Employée en frictions, elle constitue un palliatif puissant, que les médecins recommandent contre les douleurs névralgiques et rhumatismales.

Emploi de la seule véritable EAU DE BOTOT :

Verser une douzaine de gouttes de cette liqueur dans un demi-verre d'eau froide ou tiède, suivant que l'on peut la supporter ; en prendre ensuite une gorgée pour se rincer la bouche ; puis tremper dans cette eau une brosse fine pour en frotter les dents et les gencives ; finir par un gargarisme avec le reste du demi-verre d'eau, qu'il est bon de retenir dans la bouche quelques minutes.

Les personnes qui ont la bouche pâteuse ou échauffée, qui sont sujettes à la pituite, aux fluxions et aux maux de dents, qui ont les gencives pâles, molles, saignantes, gonflées, douloureuses, celles enfin qui ont les dents déchaussées et quelques dispositions à l'affection scorbutique, se rinceront la bouche plusieurs fois par jour, en doublant la dose d'Eau balsamique.

Les douleurs de dents les plus aiguës sont immédiatement calmées par l'emploi d'un peu de coton imbibé de cette eau **pure**, appliqué sur la dent malade ou cariée.

On ne saurait aussi trop recommander aux marins l'usage de l'Eau balsamique, cette liqueur étant souveraine contre les effets du scorbut sur les dents et les gencives.

POUDRE DE BOTOT

DENTIFRICE AU QUINQUINA

Cette **POUDRE**, *dont le quinquina rouge est la base*, est composée des mêmes plantes médicinales qui entrent dans la fabrication de l'**Eau de Botot**; elle exerce sur les dents une action douce et bienfaisante. Employée avec la véritable Eau de Botot, elle blanchit promptement les dents les plus négligées.

On en fera sans *aucune crainte* usage journellement, car tout acide corrosif en a été écarté avec le plus grand soin; c'est ce qui la rend supérieure aux préparations en usage jusqu'à ce jour, et dont il est bien peu qui n'aient pour les dents des inconvénients excessivement graves.

Emploi. — Les personnes qui feront usage de cette poudre devront, pour en obtenir de bons résultats, s'en servir tous les matins à l'aide d'une brosse légèrement mouillée, puis se rincer la bouche avec un demi-verre d'eau, dans lequel on aura versé dix ou douze gouttes de l'Eau balsamique de **M. J. BOTOT.**

LE SUBLIME

UNE DES PLUS UTILES DÉCOUVERTES DE NOTRE ÉPOQUE

ARRÊT IMMÉDIAT DE LA CHUTE DES CHEVEUX — DISPARITION DES PELLICULES

CALMANT CONTRE LES IRRITATIONS

APAISEMENT DES DOULEURS NÉVRALGIQUES ET RHUMATISMALES

Le produit **Le Sublime** est le fruit de recherches de plusieurs années d'une association de nos plus habiles praticiens; leur persistance de tous les instants a triomphé, et ce difficile problème, résolu, a donné complète satisfaction à ses auteurs.

Le Sublime est le plus certain curatif des affections du cuir chevelu; les résultats obtenus à la suite d'expériences réitérées, les heureux effets qu'elles ont produits sont les plus sûrs garants de sa merveilleuse efficacité et lui assurent une approbation universelle.

Pour l'arrêt immédiat de la chute des cheveux et la *disparition des pellicules*, se servir pendant quelque temps du **Sublime pur** en légères frictions faites avec les doigts, afin d'en imbiber parfaitement l'épiderme. *La chute des cheveux arrêtée*, pour les conserver et leur donner la beauté, le brillant et la force, on devra employer journellement ce produit mélangé d'un tiers d'huile d'amandes douces, à l'exclusion de toutes pommades (1).

Le Sublime est aussi un préservatif assuré contre toutes douleurs névralgiques et rhumatismales; à cet effet, on devra l'employer en frictions, également additionné d'un tiers d'huile d'amandes douces. **Certitude de très-beaux résultats.**

(1) *On trouve à l'Entrepôt de la Véritable Eau de Botot, le flacon d'huile d'amandes douces parfumée, préparée pour l'emploi du* SUBLIME.

VINAIGRE DE TOILETTE

SUPÉRIEUR

Ce vinaigre n'est composé que de *Sucs* purs de plantes toniques; ces *Sucs*, savamment combinés, lui donnent des propriétés inappréciables, jointes au parfum le plus exquis. C'est cette qualité *supérieure* que nous avons voulu obtenir, et le résultat, qui a dépassé nos espérances, est venu couronner d'un succès sans rival les recherches et les soins persévérants que nous avons apportés au perfectionnement de ce produit, dont l'utilité est incontestable.

Emploi du vinaigre étendu d'eau. — Employé dans l'eau destinée à la toilette du matin, quelques gouttes suffisent pour entretenir la peau dans tout son éclat, et faire disparaître les boutons et rugosités; après la barbe, ce vinaigre enlève instantanément le feu causé par l'action du rasoir.

Ses propriétés hygiéniques le recommandent tout particulièrement pour la **Toilette des dames.**

Bains. — Un demi-flacon de ce vinaigre, étendu dans un bain ordinaire, produit un résultat des plus satisfaisants; il rétablit les forces et dissipe toute odeur de transpiration.

Employé pur, ce vinaigre fortement respiré est d'un grand soulagement pour les **Maux de tête**; il est aussi employé avec succès en **Frictions** et contre les **Brûlures**. Ses propriétés antiméphitiques en font un excellent préservatif contre les **Epidémies** : il suffit d'en verser quelques gouttes sur un fer chaud pour que l'évaporation de ses parfums corrige l'air vicié.

EAU DE TOILETTE

EXTRAIT DOUBLE

Les plantes qui forment la base de cette **Eau de toilette** ont été analysées avec le plus grand soin, et ses substances odorantes mêmes ont été choisies parmi celles qui peuvent encore ajouter à ses qualités adoucissantes.

Elle constitue donc un lénitif parfait pouvant être employé avec toute certitude de bien-être par les personnes dont la peau serait des plus sensibles. Les boutons, rougeurs et irritations disparaissent par son emploi. Elle peut également être employée pour les enfants, quelle que soit la susceptibilité de leur peau fine et délicate.

Quelques gouttes, versées dans l'eau destinée à la toilette, resserrent les tissus, font disparaître les rides prématurées et vivifient le teint en même temps qu'elles exhalent le plus délicieux parfum.

PRIX DES PRODUITS

VÉRITABLE EAU DENTIFRICE DE BOTOT.

Le flacon . . .	30 fr.	»	Le flacon . . .	5 fr.	»
Id. . . .	15	»	Id. . . .	3	»
Id. . . .	10	»	Id. . . .	1	75

POUDRE DENTIFRICE DE BOTOT.

Boîtes de carton.	1 fr.	50
Boîtes de porcelaine.	3	»

VINAIGRE DE TOILETTE
Supérieur

Le flacon	15 fr.	»
Id.	7	50
Id.	3	»
Id.	1	50

LE SUBLIME

Le flacon	30 fr.	»
Id.	15	»
Id.	10	»
Id.	5	»
Id.	3	»
Le flacon d'huile d'amandes douces parfumée. . .	2	»

EAU DE TOILETTE
Extrait double

Le flacon	20 fr.	»
Id.	10	»
Id.	3	»

EXTRAIT DE VIOLETTES DES ALPES, le flacon 4 fr. — *Spécialité de brosses à dents.*

Extrait du rapport de MM. les Commissaires de la Faculté de Médecine de Paris.

Vous nous avez chargés, Messieurs, d'examiner une liqueur dentifrice que prépare le sieur **Botot**. Pour satisfaire aux ordres de la Faculté, nous nous sommes transportés chez lui. Il nous a d'abord présenté cette liqueur, qu'il débite sous le nom d'**Eau balsamique spiritueuse**; il a pareillement soumis à notre examen les différentes substances qu'il fait entrer dans sa composition ; il ne nous a même pas fait mystère des doses et de la quantité qu'il emploie, bien différent en cela de ces vils charlatans qui, à l'aide de secrets qu'ils font de leurs recettes, très-souvent mal combinées et mal assorties, cherchent à cacher leur ignorance en même temps qu'ils trompent le public.

Nous nous sommes assurés que cette composition, où les aromates dominent, non-seulement ne contient rien de préjudiciable à la santé, mais qu'elle est de nature à remplir les vues qu'on se propose dans la confection de ces sortes de médicaments, lesquels consistent à nettoyer, blanchir, conserver les dents et à fortifier les gencives. D'après ces considérations, nous estimons que la Faculté peut lui donner son attache.

Paris, ce 1er octobre 1777.

Signé : LECLERC, BERTRAND, MAIGRET, LEPREUX.

Extrait des Registres de la Faculté de Médecine.

La Faculté, assemblée le 1er du mois d'octobre 1777, a unanimement approuvé le rapport fait par MM. Leclerc, Bertrand, Maigret, Lepreux, qu'elle avait nommés pour examiner une liqueur spiritueuse aromatique, dont le sieur **Botot** nous a dit être l'auteur, et qu'il se propose de vendre au public. Elle consent, d'après le plus grand nombre des suffrages, à donner son approbation à cette liqueur, qu'elle met au nombre des dentifrices utiles et agréables; et j'ai conclu.

Signé : J.-C. DESESSARTS, Doyen.

Extrait de la Société Royale de Médecine.

La Société royale de médecine, ayant entendu, dans sa séance tenue le 16 mai 1783, la lecture du rapport des Commissaires qu'elle avait nommés pour examiner une liqueur balsamique et spiritueuse, dont la composition lui a été présentée par le sieur **Botot**, a pensé que cette liqueur, pouvant être employée utilement, méritait son approbation, et qu'elle devait réunir son suffrage à celui de la Faculté de médecine de Paris, qui, en octobre 1777, a porté sur cette même liqueur un jugement favorable.

En foi de quoi j'ai signé le présent,

au Louvre, le 6 juin 1783.

Signé : VICQ D'AZIR, Secrétaire perpétuel.

Entrepôt général : 229, rue Saint-Honoré, à Paris

Tous flacons de la véritable Eau dentifrice de Botot et boîtes de poudre dentifrice de Botot dont l'étiquette ne porterait pas l'inscription : CUI FIDAS VIDE *et la signature ci-contre, devront être considérés comme contrefaçon.*

M. J. Botot

REFUSER comme étrangers à notre fabrication tous flacons portant sur l'étiquette le titre EAU **DITE** DE BOTOT.

Paris. — Typ. Tolmer et Isidor Joseph, 43, rue du Four-St-Germ.